L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 JUILLET 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Une souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, se sera considérée comme du continuée de la partde l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, huit semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une pelatre par ligne de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subsequente. Tout changement considérable dans le langue originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou plus.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes ci-mentionnées de détail, savoir: les Banquiers, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $50; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $40. Ces abonnemens se paient d'avance et d'avance.

Le privilège des remerciemens aux ainsi nstitué à un sur 10 chaque fois, attendu que ces fonds ont pas remboursé.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, bonnes-mettes, les articles agréés par des passagers, les annonces de bienfaisance, &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles doivent être payé carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ont un caractère personnelle, lorsqu'elles doivent être admises, payeront le double du prix des annonces ordinaires d'avance.

LES ANNONCES qui servent de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné d'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, ventes de terrains à vendre, à louer ou à affermer, ventes des marrons, animaux égarés ou égarés &c., lui seront portées au compte séparément et aux prix ci-dessus indiqués.

LES ANNONCES qui ne paraîtront pas le dimanche, seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins qu'il ne soit l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, payeront la somme de $100 par mois.

LES ANNONCES qui ne indiquent pas le nombre de fois que elles doivent être insérées, seront considérées comme devant être insérées jusqu'à ce qu'elles soient retirées.

PAQUEBOT entre la Nouvelle Orleans et Baize—Le steamer FAME, capitaine Jourdain Martin, partira de la Nouvelle-Orleans pour le Baize et toutes les îles intermédiaires, tous les samedis matin, à 9 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue St. Louis ou à

JACQUES LAROSE.
71 Vieille Levee.

N. B. M. Jacques Larose ayant acheté de Martin Jourdain son bateau et ses intérêts dans le Cour. Tell, M. J. Larose sera seul chargé de l'entière administration de ce bateau.

LE STEAMSHIP GREAT WESTERN,
Commandant James Hudson, Lieut. M. R.
Partira en 1844, comme suit:
De N York pour Liverpool De Liverpool pour N. York.
Jeudi, 1 juillet, Samedi, 11 juin.
Jeudi, 3 août, Samedi, 5 août.
Jeudi, 19 octobre, Samedi, 23 septembre.
Passage de New York à Liverpool, cent pistoles et $5 de frais pour le maître d'hôtel.
Passage de Liverpool à New York, trente guinées et une guinée de frais d'hôtel.
Les personnes désirant une place, pourront en écrivant et en faisant parvenir la moitié du prix du passage, s'assurer les meilleures places, non accordées.
Pour fret ou passage, s'adresser à

RICHARD IRWIN,
98, Front street, New York.

CABOTAGE.

FOUR ST MARTINVILLE et tous les ports intermédiaires—Le steamer ROSE, capitaine H. Goodrich, partira pour les ports ci-dessus vendredi, 27 juillet, à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

FOULAIN & BELLOU Q 25 St Louis

POUR CINCINNATI, Louisville et Louisville—Le steamer MOUNT VERNON, capt. R. S. Faxon, partira mercredi du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à la rue Natchez ou

HARTWELL, KIDDER & CARMAN, agens.
24 juillet Rue Poydras.

POUR ST. LOUIS—Le steamer ALEX. SCOTT, capt. J. C. Dixon, partira vers les 31 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN R. SHAW & Co., agens.
Rue Poydras.

Un bon lithographie de ce bateau peut être vu au magasin de J. R. Shaw & Co. 19 juill 1

POUR BELOXI et tous les endroits de plaisance intermédiaires—Le steamer REGULOR BRISTOL, capitaine Jos. Simon, commis F. Roumage, partira de la Levee demain à 4 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au magasin de l'hôtel de chaque de huit heures du matin à la Base St. Louis, Bay Christian, Mississippi City et Bay St. Louis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

DESDE MATIN à sept heures, et tous les dimanches, à huit heures: de Bay St. Louis à sept heures et de Pass Christian à six heures. Le steamer DE SOTO, capitaine Gaudin, partira de cette manière et continuera de partir tous les dimanches soir.

Le Bristol a une douzaine bien aérée et très propre et les meilleurs ameublements. Aucun poisonneur sous n'ont été engagés pour satisfaire les passagers.

Le Bristol ira jusqu'à Pascagoula, à ses voyages de samedi.

CONNOLLY & WILSON, Agents,
11 juil—18 42 Poydras st.

MALLE DES ETATS-UNIS.
PAR BATON ROUGE.

Le steamer BRILLIANT cassera, pour quelques semaines, ses voyages, et ne fera que faire trajet. Le steamer DE SOTO le remplace tant qu'il partira comme d'ordinaire, les dimanches et mercredis à 10 heures. Le Dr. Bore est maintenant à Pt. Pleasant du Bouchet, Cocodrie, pour lequel les passage, on peut s'adresser à bord. Accepte pour Jesse Hart, ou à

W. H. AVERY,
88, rue Gravier.
11 juin—6

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BALIZE.

Le GOVERNOR PELL, capitaine Augustin Lavergne, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis à 10 heures. A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JACQUAS LAROSE.
71 Vieille Levee.

N. B. M. Jacques Larose ayant acheté de Martin Jourdain son bateau et ses intérêts dans le Cour. Tell, M. J. Larose sera seul chargé de l'entière administration de ce bateau.

PAQUEBOT entre la Nouvelle Orleans et Baize—Le steamer FAME, capitaine Jourdain Martin, partira de la Nouvelle-Orleans pour le Baize et toutes les îles intermédiaires, tous les samedis matin, à 9 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue St. Louis ou à

DUBOUY & DELAPLACE,
23, rue Toulouse.

PAQUEBOT REGULIER SUR LE LAC—pour la baie St Louis, Passe Christian, Mississippi City, et Biloxi—Le steamer TRUE PATRIOT, capt. Jos. Swaier Jr, partira de la Levee du Bac du Bayou Pontchartrain pour les endroits d'arrêt ci-dessus, les mercredis après l'arrivée des chars de 8 heures du matin, et les samedis à 8 heures du soir.

N. B.—On trouvera des agens aux lettres aux hôtels St Louis et St Charles, à l'Arcade de Banks et au magasin de marbre de J. Stroud & co. Exclusive place.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

DAVIES & GAINES.
20, rue du Camp.

POUR LA BAIE ST. LOUIS, PASSE CHRISTIAN & BELOXI—La goélette PEARL RIVER, partira jeudi soir. Pour fret, s'adresser à bord au Bassin St. Louis.

ANT. ROUSSEAU, capitaine.

POUR VERACRUZ—Le packet AMAZON, capitaine M. H. Parkinson, partira le 23 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à

A. CAPDEVIELLE & CUCILLU
74, Vieille Levee.

A AFFRETER pour l'importe quel port de Mexique—La goélette fine rouliere WM. PENN, capitaine Wilmer. S'adresser chez Mr. J. Larose, Vieille Levee No. 71. 21 juil 6t

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—Le navire goélette UNION capitaine Russell, est actuellement prêt à prendre un chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

HULLIN & WOODRUFF,
60 Camp

POUR PHILADELPHIE.—Le navire JANE ROSE, capt. Wille, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. H. ASBRIDGE, 97, Camp.

POUR PHILADELPHIE—Demain soir—Le navire D. L. Wilcox, capitaine Wilcox, est actuellement comme il est dit ci-dessus. Pour passage, s'adresser à bord ou à

J. H. ASBRIDGE, 97, Camp.

POUR BOSTON—Mercredi soir 26 du courant—Le navire GROTIUS, peut prendre de 100 balles coton, et partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à

HARROD, DARLING & Co.
19 Commune

POUR BALTIMORE—Ligne de Baltimore et de New-Orleans. Le barque paquebot MARY, capitaine Myrick, ayant deux tiers de son chargement engagés et allant à bord, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

BAILEY & BAXTER, 47, Commune

POUR BOSTON—Le navire ANTWERP, capt Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

HARROD, DARLING & Co. 49, Commune.

POUR BOSTON—Le navire fin voilier RUFUS, capitaine Tension, est prêt à partir immédiatement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à

LEVI H. GALE,
93 rue Commune

AQUEBOTS REGULIERS ENTRE NOUVELLE ORLEANS & BOSTON
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.
Départir de la Nouvelle-Orleans toutes les jours.

Navire Kentucky,	Diamb,	Fairfield,
" Tennessee,		West.
Barque Bashaw,	Napoleon,	Hawes,
" Sultan,	Ceres,	Burr-II
" Natchez,	Lindsay,	
" Boston,	Bowditch,	

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et bien doublés en cuivre et conviennent parfaitement pour le commerce; ils tirent peu d'eau et ont de beaux logements pour les passagers, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont tous de vieux marins et sont très attentifs envers les passagers. Ces navires montent et descendent toujours de la rivière.

Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à

HARDED & DARLING,
Rue de Carondelet.
17 nov

AVIS AUX HABITANTS SUCRIERS.

LE soussigné vient d'ouvrir un magasin à l'entrepôt de sucre, No. 148, rue Commune, près l'Hôtel St. Charles, et ses services à MM. les habitans sucriers pour la vente de leurs récoltes.

Il se chargera également d'expédier pour le Nord, et ses prix ne seront pas avancés libéraux à ceux qui le désireront.

On trouvera constamment chez lui un assortiment de sacs de toutes sortes, ainsi que des cordages et grelots de la célèbre fonderie de Stewart et Dodge, et il est le seul agent dans cette ville.

J. U. LAVILLEBREUVRE.

REÇU par les derniers arrivages,
Cerises de Paris en verre blanc,
Abrynthe Suisse, première qualité,
Huile d'olive de Florence,
Liqueurs superfine de Champagne,
Absinthe superfine de Pontarlier,
Vinaigre de diverses marques.

J. E. LORILLIE,
monsieur Royale et Bienville.

MARCHANDISES de Cotes, en débarquement du navire Preston, et de la barque Chas. Willis, et de la barque Tyche à drops ferme de Hamilton. 25 caisses de blanche des 25 balles toile rayée à chemises des 40 caisses de blanche des 16 caisses damassé à la mode. A vendre par

HARROD, DARLING & Co.
49, Commune.

Ports d'Europe.

POUR CETTE—Le navire fin voilier PRENTICE, capitaine Raine, partira incessamment. Pour pass. et fret, s'adresser à bord, ou à

J. M. LAFEYRE, 20 St. Louis
encognure Chartres et St Pierre.

PASSAGE POUR LE HAVRE—La bonne navire fin voilier GENASEE, capt. Jack, peut prendre encore un bon passagers et chambres. S'adresser à bord, ou à

L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire pequeboat fin voilier MARENGO, capitaine Gray, ayant de la place pour le chargement, arrivée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux appartements, s'adresser à bord, ou à

L. H. GALE,
94, Commune.

POUR ROTTERDAM—Le navire OCEOLA, capitaine Child, partira sous peu. Pour fret de 150 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à

S. & J. P. WHITNEY & Co.
18 juillet 73, Camp

POUR LONDRES—Le navire PENNSYLVANIA, capitaine Gross, partira sous peu. Pour fret de 200 boucauts de tabac ou passage, s'adresser à bord, ou à

S. & J. P. WHITNEY,
73 Camp.
17 juil

POUR LIVERPOOL—Le navire JOHN BARING, capitaine Michael, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton ou passage, ayant de beaux engagements, s'adresser à

L. H. GALE,
93, Commune.
13 juil

POUR BREME—Le navire NORMANDIE, capt. Spalding, partira sous peu. Pour fret de 100 boucauts tabac, ou passage, s'adresser à

S. & J. P. WHITNEY & Co.
19 juil 73, Camp

POUR GIBRALTAR—Le navire VISTULA, capitaine Schnelle, partira sous peu. Pour fret de 150 boucauts tabac ou passage, s'adresser à

L. H. GALE, 93, Commune.

A VENDRE—La barque KIPPLE et ses installations, telle qu'elle est actuellement mouillée vis-vis la rue Poydras. Pour les conditions, s'adresser à

C. DOANE & Co, 69, Poydras.

A VENDRE—Le beau brick goelette ADA, de 124 tonneaux, 2 ans d'âge, construit à Baltimore, nouvellement doublé en cuivre, voiles neuves, prêt à entreprendre n'importe quel voyage. Le bâtiment est de la plus grande marche et se trouve en face des magasins triangulaires, s'adresser à

BLANCHARD, EIMER & Co,
29, Bienville

AVIS est par le présent donné à toutes personnes ayant des propriétés taxables dans la paroisse de Jefferson (état de la Louisiane) qu'elles soient résidentes ou non résidentes de la dite paroisse, que les taxes imposées conformément à la loi, par le Jury de Police de la paroisse de Jefferson, portant sur cent quarante-et-un (141) arpents et mil huit cent quarante deux (1842), seront dûs et exigibles le trente juillet prochain (1843), et que ces taxes devront être payées dans un délai de trente jours à dater de ce jour, et que, à l'expiration du dit délai, le dit trente juillet, au bureau du sheriff, rue Jackson, entre les rues Rousseau et Fulton, ville de Lafayette, paroisse de Jefferson, ledit bureau est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir. Il sera procédé contre toutes personnes qui négligeront de payer les dites taxes dans le délai ci-dessus mentionné, conformément aux dispositions de l'acte de la Législature, intitulé: "Acte pour pourvoir, d'une manière plus efficace au recouvrement des taxes et autoriser dans la paroisse de Jefferson, approuvé le 15 mars 1842."

MANUEL J. GARCIA,
Collecteur des taxes de paroisse
18 mai—90

BILLETS DES BANQUES ET PAPIERS MUNICIPALITES.

Les billets suivans cédés aux seront pris au taux ci-dessous à la Chambre des Banques du Roy, 194: bien entendu que le prix ordinaire de chaque article ne sera nullement augmenté.

Les billets hors ne seront pas reçus au pair pour tout article vendu avant la première insertion du présent avis.

MADAME GEORGE prévient le public qu'à partir d'aujourd'hui, le prix de sa pension est réduit à seize piastres par mois, dîner 50 cents, déjeuner 37 1/2 cents. Pension complète $1 par jour.

Rue Burelle, No. 115, à côté du passage de la Bourse des Femmes, qui donne sur Bienville. Les pensionnaires qui désirent se fournir en vin, ont la charge de porter avec leur marche.

19 juil—6

AVIS

Il est par le présent notifié au public qu'aucune personne n'est autorisée par le soussigné à acheter pour lui-même ou en autre qualité. Toute personne qui le ferait sera poursuivie.

A. G. Gaudin,
24, Rue de Chartres.

POIS, BOIS, BOIS

BOIS de construction de toutes dimensions et planches en embarcation pour la vente continuellement mis à vendre à bas prix pour du comptant au moulin de Bourdon, au bayou St. Pierre. Vidéo de Bourdon, Bayou Sauvage, Ville de Lafayette, ou à Bourdon, rue de Lafayette, ou à Bourdon, rue de Lafayette, ou à Bourdon, rue